

plus intimes de son cœur aimant, notre collègue essaya en vain de réagir. Sa physionomie voilée de tristesse et son attitude lassée, trahissaient l'amertume profonde de cette perte.

On le vit cependant par un effort suprême d'énergie, présider avec sa maîtrise coutumière, le Congrès scientifique organisé en juin dernier, à l'occasion du 75^e anniversaire de l'Association des Ingénieurs sortis de l'Ecole de Liège.

Ce fut comme la dernière flamme de cette belle intelligence et l'adieu de celui qui avait été mêlé pendant de si longues années, à la vie de nos Ecoles spéciales et de notre monde industriel.

Nous avons eu la consolation, lors de la cérémonie funèbre qui s'est déroulée dans cette salle académique, de rappeler les nombreux titres que M. Hubert s'était acquis à la reconnaissance de l'Université et de lui rendre un dernier et solennel hommage.

A la veille de la reprise de nos travaux, un nouveau coup frappait l'Université en la personne de **M. de Locht**, Professeur émérite à la Faculté des Sciences.

Ingénieur de notre Ecole des Mines, M. de Locht fut attaché à l'Université dès 1874, en qualité de Répétiteur des cours de mécanique appliquée et de physique industrielle.

En 1881, il résignait ces fonctions pour consacrer exclusivement son activité aux applications industrielles de l'électricité et plus spécialement de la téléphonie.

Il se créa dans ce domaine une rapide notoriété, aussi bien par ses publications scientifiques, que par l'ardeur et la ténacité avec lesquelles il défendit les concessions qui lui avaient été octroyées en faveur du Pantéléphone, dont il était l'inventeur et qui porte son nom.

Un détail caractérise bien cette ténacité de notre collègue.

Convaincu que les questions relatives à la concession des réseaux, exigent des connaissances juridiques, il n'hésita pas à entreprendre des études entièrement nouvelles pour lui.

Il se disposait à subir les épreuves du doctorat en droit, lorsque des offres lui furent faites pour rentrer dans l'enseignement.

Chargé des répétitions de géométrie pure et appliquée, il obtint la direction des travaux graphiques et fut nommé professeur en 1895.

M. de Locht apportait dans son enseignement, des qualités de clarté et de précision remarquables. Son affabilité et sa distinction, lui avaient conquis parmi les étudiants, une sympathie générale.

A la suite d'examens laborieux, auxquels il avait voulu s'astreindre malgré son état de santé précaire, il tomba victime d'un épuisement général et dut s'éloigner de l'Université.

M. de Locht s'est éteint dans cette propriété du Trumly qu'il aimait tant et dont ses goûts artistiques et sa passion des fleurs, avaient fait une retraite charmante.

C'est là, qu'un des nôtres a pu lui adresser l'adieu suprême et reconnaissant de l'Université.

Nominations, changements d'attributions et Création de cours nouveaux.

Par dépêche ministérielle du 19 août 1921, **M. Névéroff** est autorisé à ouvrir un cours élémentaire de droit civil russe à l'intention des étudiants russes ou anciens étudiants russes de l'Université de Liège.

Par arrêté royal du 5 septembre 1921, démission honorable de ses fonctions d'assistant du cours de métallurgie